

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1955)
Heft: 2

Artikel: 5e congrès international de la soie à Bruxelles
Autor: Geilinger, U.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5^e Congrès international de la soie à Bruxelles



L'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Cette réunion des représentants de l'industrie et du commerce de la soie avait attiré à Bruxelles, du 9 au 13 mai, deux cent trente délégués de vingt-deux pays et leurs épouses. Une forte délégation conduite par M. R. H. Stehli, vice-président pour la Suisse de l'Association internationale de la soie, prit une part active aux délibérations. La Suisse s'est du reste toujours vivement intéressée aux travaux de cette organisation internationale dont la fondation avait précisément été décidée au cours d'une séance tenue à Zurich en 1949. Se succédant de deux en deux ans, les congrès de la soie sont destinés avant tout à permettre des échanges de vues et d'expériences entre les industriels de la soie de tous les pays. Les principaux résultats des délibérations de Bruxelles sont les suivants :

1. Les producteurs japonais de soie se sont déclarés disposés à continuer de soutenir financièrement la propagande en faveur de la soie. La répartition du fonds de propagande entre les pays intéressés a été décidée. En outre, les pays utilisant beaucoup de soie chinoise se sont déclarés d'accord d'introduire sur ces achats une taxe pour le financement de la propagande.

2. L'introduction d'une marque internationale pour la soie, dont la réalisation après le Congrès de Milan en 1953 s'était heurtée à des obstacles imprévus, a été définitivement décidée. La décision repose cependant sur un compromis, la marque ne devant être déposée dans chaque pays que sous réserve de la législation nationale existante. La difficulté est due à ce que les prescriptions légales italiennes et américaines ne permettent pas de désigner la soie chargée comme pure soie sans une mention particulière. Le secrétariat général a été chargé d'établir un règlement pour l'utilisation de la marque.

3. Les méthodes d'essai et de classement des soies grèges douppion ont été examinées à la lumière des expériences réalisées jusqu'à maintenant. L'assemblée a recommandé en outre de continuer la stabilisation des prix et a invité le gouvernement japonais à créer immédiatement un stock par des achats sur le marché libre, de manière à pouvoir intervenir efficacement à l'avenir au cas où les prix de la soie monteraient au-dessus du prix plafond.

Le Congrès de Bruxelles avait en outre pour tâche de servir la *propagande en faveur de la soie naturelle*. Pour convaincre Bruxelles et la Belgique de la beauté et des avantages de la soie, l'entrepreneur président du comité d'organisation, Robert Hirsch, propriétaire d'une maison de couture connue de Bruxelles, avait mis sur pied un programme de choix. Il n'a malheureusement pas eu la joie d'en voir l'impeccable réalisation, ayant été emporté brusquement une semaine avant le début du congrès. Pour faire droit au vœu du défunt, les manifestations eurent en tous points lieu selon le programme établi.

Dans le cadre unique offert par l'Hôtel de Ville gothique de Bruxelles, la noble société Ommegang avait mis en scène

Quatre siècles en quelques pas.



A l'Hôtel de Ville de Bruxelles :
la danse devant l'empereur Charles-Quint.



une reconstitution historiquement exacte de la réception de l'empereur Charles-Quint par le bourgmestre et les échevins de Bruxelles en 1544. Ce fut une fête inoubliable, ressuscitant les fastes d'une cour du XVI^e siècle, avec sa musique, ses danses, ses ménestrels... Les rôles des princes et de leur suite étaient tenus par d'authentiques descendants de la noblesse de cour des Pays-Bas. La splendeur des vieux costumes de soie rivalisait avec l'élégance des robes de gala modernes des spectatrices.

Les participants accordèrent une attention particulière au festival des films sur la soie ; on y projetait des films de neuf pays. Il y eut jusqu'à cinq séances quotidiennes et dans les derniers jours du congrès, on jouait à guichets fermés.

Aux musées royaux d'Art et d'Histoire, au Palais du Cinquantième, avait été organisée une splendide exposition d'anciens tissus sous le titre de « Les arts de la soie », qui fut inaugurée à la fin du Congrès. Au cours d'un brillant banquet donné à l'issue du vernissage et qui fut une nouvelle occasion de mettre la soie justement

en valeur, le ministre du commerce de Belgique déclara qu'il n'avait pas été conscient, avant ce jour, des richesses dispersées dans les divers musées belges, en fait de tissus antiques et médiévaux, et réunies dans l'exposition en question. Plutôt que de relater ici d'autres détails, nous préférons reproduire quelques lignes de la préface au catalogue richement illustré de l'exposition, qui rappelle les bases historiques de l'industrie de la soie actuelle :

« Partout où les raffinements de la civilisation ont éveillé le goût des matières précieuses, du faste sacré ou profane, la soie fut donc toujours présente. Partout où s'est introduit l'usage du fil souple et brillant produit par le « bombyx mori », l'art textile s'est épanoui en de splendides floraisons. L'exposition du Cinquantième en témoigne suffisamment. Qu'elle soit notre admiratif hommage aux inventions inépuisables du génie des ornementistes et des artisans textiles d'autrefois. »

U. GEILINGER

Le Bourgmestre et les échevins de
Bruxelles offrent des divertissements à
leur hôte impérial.

